

Budget 2024

Le budget 2024 a été adopté le 18 décembre 2023, il comprend le budget de fonctionnement pour les services quotidiens de la ville ainsi que le budget d'investissement (Programme d'investissement quinquennal 2024 - 2028) pour maintenir et construire de nouvelles infrastructures. Nous partageons, ci-dessous, les grandes lignes du budget et expliquons le pourquoi et comment des changements que nous avons effectués par rapport à l'an dernier. Vous trouverez aussi un tableau budgétaire détaillé.

EN BREF

Le budget de fonctionnement de Côte Saint-Luc pour 2024 est de 89 M\$, dont 52,1 M\$ pour les services locaux que nous contrôlons directement, et 36,9 M\$ que nous payons à l'agglomération de Montréal pour les services qu'elle offre sur l'ensemble de l'île, telles la police et la protection contre les incendies. L'augmentation de l'impôt foncier sur une maison résidentielle moyenne est de 5,95 %. Cela représente une augmentation de 352 \$ pour une maison, un condominium ou une maison de ville d'une valeur moyenne de 757 000 \$.

Le budget d'investissement de 7 M\$ pour 2024 permettra à la ville de continuer à construire et à entretenir l'infrastructure nécessaire à la communauté, y compris le revêtement des routes, la réparation des trottoirs, les parcs et les espaces publics, ainsi que d'autres projets.

UNE ANNÉE FINANCIÈRE DIFFICILE POUR LES VILLES

Durant la préparation du budget 2024, notre objectif principal était d'élaborer un budget durable, c'est-à-dire qu'il est réaliste vis-à-vis de nos dépenses et de nos revenus au cours des prochaines années. Les villes du Québec et d'ailleurs sont confrontées à des défis financiers similaires. Voici six défis auxquels nous avons dû faire face lors de la préparation du budget 2024 :

1. Une baisse des revenus provenant des droits de transfert de propriété—communément appelé taxe de bienvenue—puisque moins de maisons sont achetées, en partie à cause de la hausse des taux d'intérêt.
2. L'augmentation des coûts d'emprunt pour payer les projets d'investissement réalisés au cours des années précédentes.
3. L'augmentation du coût d'achat des matériaux.
4. L'augmentation du coût des services, tels que le déneigement, l'entretien des bâtiments et la gestion de l'eau.
5. Une augmentation de 5,5 % du montant que la Ville doit verser à l'agglomération de Montréal pour les dépenses de fonctionnement nettes de 2024.
6. Le surplus cumulé—qui est mis de côté pour les urgences financières—n'est pas utilisé pour financer le budget de fonctionnement de 2024. À titre de comparaison, dans le budget de fonctionnement de 2023, la Ville a affecté 2,1 millions de dollars de ce surplus cumulé.

Malgré ces difficultés, la Ville a pu limiter l'augmentation des taxes foncières pour une maison résidentielle moyenne à 5,95 % en augmentant les revenus provenant d'autres sources et en réduisant les dépenses locales. Si la Ville n'avait pas pris ces mesures, le taux d'imposition aurait été d'environ 8 %.

La Ville et l'Association des municipalités de banlieue continuent d'explorer les options pour contester les augmentations imprévisibles et importantes qui sont imposées par l'agglomération de Montréal. Dans son communiqué de presse du 11 décembre dernier, ainsi que dans son rapport minoritaire déposé à la Commission sur les Finances et l'Administration de la Ville de Montréal, l'Association des municipalités de banlieue dénonce la grave iniquité fiscale entre les citoyens de la Ville de Montréal et ceux des banlieues. Citation : « Bien que les 15 villes liées représentent 12 % de la population de l'île de Montréal et 18 % de la capacité fiscale telle qu'établie selon les règles mises en place par le gouvernement du Québec, en 2023, elles ont dû assumer 38 % de l'augmentation totale des dépenses de l'agglomération pour toute l'île de Montréal. » En 2024, elles devront à nouveau assumer plus de 20 % de ces dépenses.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

La Ville a alloué 7 M\$ au budget d'investissement 2024. Les projets de 2024 comprennent :

- le resurfacement des routes et la reconstruction des trottoirs (3,6 M\$)
- les bâtiments et des améliorations locales (1,4 M\$)
- les véhicules municipaux et l'équipement lourd (1 M\$)
- les projets de parcs et d'espaces publics (300 000\$).

Plus d'information sur le budget de fonctionnement 2024 et le Programme d'investissement quinquennal 2024 - 2028 sont disponibles sur [CoteSaintLuc.org/fr/Finance](https://cotesaintluc.org/fr/finance).

L'année 2023 a présenté de nombreux défis budgétaires, notamment une baisse significative des recettes provenant des droits de mutation et des taux d'intérêt plus élevés. Présentement, la Ville prévoit un déficit pour l'exercice 2023, qui sera comblé par le surplus cumulé non affecté. Aucune taxe spéciale ne sera prélevée sur les résidents pour couvrir ce déficit anticipé.

COMPTES DE TAXES

La Ville enverra les comptes de taxes 2024 au cours de la semaine du 22 janvier. Les dates d'échéance sont le 22 février et le 23 mai 2024. Si vous êtes propriétaire et que vous ne recevez pas votre compte de taxes d'ici la mi-février, veuillez communiquer avec le Service des finances au 514-485-6800, option 7, ou à info@cotesaintluc.org, ou encore en personne au comptoir de l'hôtel de ville.

EN CONCLUSION

La ville se concentre sur une gestion financière responsable et durable afin de créer des budgets pour aujourd'hui et pour les années à venir. L'importance de notre rôle de gestionnaires des fonds publics est au cœur de nos décisions. Nous remercions l'équipe de direction, le personnel et les bénévoles pour leur dévouement envers nos résidents. Bien que l'exercice budgétaire 2024 comporte des défis, nous ferons tout notre possible pour maintenir notre réputation de municipalité offrant un large éventail de services.

The 2024 budget was adopted on December 18, 2023, including the operating budget to support the City's day-to-day services and the capital budget (Five-Year Investment Program for 2024 - 2028) to maintain and build new infrastructure. In what follows, we'll share a big picture view of the budget and explain how and why we made changes compared to last year, as well as sharing a detailed budget table.

SUMMARY

The 2024 operating budget for Côte Saint-Luc is \$89 million, which includes \$52.1 million for local services that we directly control, and \$36.9 million that we pay to the Agglomeration of Montreal for island-wide services such as police and fire protection. The property tax increase on an average residential home is 5.95%. This increase amounts to \$352 on the average house, condominium, and townhouse assessed at \$757,000.

The 2024 capital budget of \$7 million will help ensure the City continues to build and maintain the infrastructure needed for the community, including road resurfacing, sidewalk repair, parks and public spaces, and other projects.

A DIFFICULT FINANCIAL YEAR FOR CITIES

While preparing the 2024 budget, our primary goal was to develop a sustainable budget, meaning that it realistically takes into account our expenses and revenues over the next few years. Cities in Quebec and beyond face similar financial challenges. Here are six problems we had to work around in preparing the 2024 budget:

1. A decrease in revenue from property transfer duties—also known as the welcome tax—because fewer homes are being purchased due in part to higher interest rates.
2. An increase in borrowing costs to pay for capital projects done in previous years.
3. An increase in the cost of purchasing materials.
4. An increase in the cost of services, such as snow removal, building maintenance and water management.
5. An increase of 5.5% in the amount the City is required to pay to the Agglomeration of Montreal for the 2024 net operating expenses.
6. The cumulative surplus—which is set aside for financial emergencies—is not being used to fund the 2024 operating budget. By comparison, in the 2023 operating budget the City appropriated \$2.1 million from that cumulative surplus.

Despite the challenges, the City was able to limit the property tax increase on an average residential home to 5.95% by increasing revenues from other sources and by cutting local expenses. Had the City not taken these steps, the tax rate would have been approximately 8%.

The City and the Association of Suburban Municipalities are exploring options to challenge the unpredictable and large increases charged to us by the Agglomeration of Montreal. In its December 11 press release, as well as in its minority report tabled to the Commission on Finance and Administration (CFA) of the City of Montreal, the Association of Suburban Municipalities denounced the serious fiscal inequity between the citizens of the City of Montreal and those of the suburbs. Quote: "Although the 15 affiliated cities represent 12 % of the Island of Montreal's population and 18 % of fiscal capacity as established by the rules set by the Quebec government, in 2023, they had to bear 38 % of the total increase in agglomeration expenses for the entire Island of Montreal." Again in 2024, the ASM cities are paying more than their share.

CAPITAL BUDGET

The City has allocated \$7 million in the 2024 capital budget. The projects for 2024 include:

- Road resurfacing and sidewalk reconstruction (\$3.6 million)
- Buildings and local improvements (\$1.4 million)
- Municipal vehicles and heavy equipment (\$1 million)
- Parks and public spaces projects (\$300,000)

Additional details on the 2024 operating budget and the Five-Year Investment Program for 2024 - 2028 can be found at [CoteSaintLuc.org/finance](https://cotesaintluc.org/finance).

The year 2023 has presented many budgetary challenges, including a significant decline in revenues from transfer duties and higher interest rates. The City is currently forecasting a deficit for the fiscal year 2023, which will be replenished by the unrestricted cumulative surplus. No special taxes will be levied on residents to cover this anticipated deficit.

PROPERTY TAX BILLS

The City will mail the 2024 property tax bills on the week of January 22. The payment deadlines are February 22 and May 23, 2024. If you own property and do not receive your property tax bill by mid-February, please contact the Finance Department at 514-485-6800, option 7, or at info@cotesaintluc.org, or in person at the counter at City Hall.

CONCLUSION

Our City Council is focused on responsible, sustainable financial management that can be sustained for years to come. We continue to take our role as stewards of public funds very seriously. We thank the management team, staff and volunteers for their dedication to our residents. While the 2024 budget year brought challenges, we will make every effort to maintain our reputation as a municipality offering a wide range of services.



Maire Mitchell Brownstein

Steven Erdelyi

Membre du conseil responsable du portefeuille des finances



Mayor Mitchell Brownstein

Steven Erdelyi

Councillor responsible for the finance portfolio

La Ville de Côte Saint-Luc a adopté son budget de fonctionnement pour 2024 et son Plan Quinquennal d'Immobilisations pour 2024 – 2028. Le budget de fonctionnement de 89 M\$ sert à financer (i) les services locaux comme la bibliothèque, les loisirs et les parcs, les Services médicaux d'urgence, le déneigement, la gestion des matières résiduelles et l'entretien des routes, et (ii) la part de la Ville pour les services d'agglomération de l'ensemble de l'île, comme la police, la sécurité incendie, et le transport collectif. **Les comptes de taxes seront mis à la poste vers le 22 janvier 2024 et sont payables en deux (2) versements : le 22 février 2024 et le 23 mai 2024.**

Note: Le paiement de compte de taxe est enregistré le jour de sa réception par la Ville. Lors du paiement par internet ou par chèque, prévoyez un délai minimal de trois jours ouvrables pour que votre paiement nous parvienne.

The City of Côte Saint-Luc has adopted its 2024 operating budget and Five-Year Investment Program for 2024 – 2028 (capital investment budget). The operating budget of \$89 million finances (i) local services such as library, parks and recreation, Emergency Medical Services, snow clearing, waste management and road maintenance and (ii) its portion of island-wide Agglomeration services such as police, fire and public transit. **Tax bills will be mailed around January 22, 2024 and are payable in two (2) installments: February 22, 2024 and May 23, 2024.**

Note: Payment of the tax invoice is recorded on the day it is received by the City. When paying by internet or cheque, allow a minimum of three business days for your payment to reach us.

Revenus et dépenses / Revenues and expenses

	2023	2024	
	\$	\$	
REVENUS			REVENUES
Revenus de taxation locale	72,227,900	76,181,430	Revenues from local taxation
Compensation tenant lieu de taxes	1,685,000	1,610,000	Compensation in lieu of taxes
Autres revenus	10,295,250	11,183,820	Other revenues
REVENUS TOTAUX	84,208,150	88,975,250	TOTAL REVENUES
DÉPENSES			EXPENSES
Administration générale	14,960,490 *	15,373,460	General administration
Protective civile	2,100,490 *	2,181,490	Public Safety
Service des travaux publics	13,765,280 *	14,663,640	Public Works Department
Hygiène du milieu	5,439,060 *	5,534,520	Environmental health
Loisirs et culture	7,635,880 *	7,242,570	Recreation and culture
Bibliothèque	3,244,730 *	3,143,340	Library
Centre aquatique et communautaire	2,910,290 *	2,931,170	Aquatic and Community Centre
Sous-total	50,056,220	51,070,190	Sub-total
Service de la dette et frais de financement	6,767,950	7,302,670	Debt service and financing costs
Quote-part de l'Agglomération de Montréal	35,642,100 **	36,890,300	Montreal Agglomeration apportionment
Contribution Communauté métropolitaine de Montréal	558,500	603,700	Montreal Metropolitan Community contribution
Affectation au fonds d'immobilisations (de roulement)	416,120	429,460	Appropriation to the capital reserve (working fund)
Provision pour Système de réserve	50,000	150,000	Provision System Reserve
Affectation surplus accumulé non affecté	(2,100,000)	0	Appropriation Unrestricted Cumulative Surplus
Affectation réserve d'eau	(71,000)	0	Appropriation water reserve
Affectation réserve de la voirie	314,200	318,160	Appropriation roads reserve
Montant à pourvoir dans le futur	(92,030)	(91,170)	Provision for future amounts
Sous-total	41,485,840	45,603,120	Sub-total
Amortissement	(7,333,910)	(7,698,060)	Depreciation
DÉPENSES TOTALES	84,208,150	88,975,250	TOTAL EXPENSES

Note:

* Inclut l'amortissement des immobilisations

** La quote-part de l'Agglomération inclut le coût d'approvisionnement de l'eau au montant de 1 697 900 \$ et une contribution aux dépenses du Centre-Ville de 622 300 \$

Note:

* Includes depreciation of capital expenditures

** The Montreal Agglomeration apportionment includes the cost of water of \$1,697,900 and a contribution to Downtown Montreal expenses of \$622,300.

Plan Quinquennal d'Immobilisation / Five-Year Investment Program

Projets	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Projects
Infrastructure	3,954,200	7,333,500	8,179,500	7,453,800	7,108,300	34,029,300	Infrastructure
Immeuble et améliorations locales	1,426,200	5,907,300	1,755,000	380,000	250,000	9,718,500	Buildings and Local Improvements
Véhicules, machinerie et équipement	979,000	875,000	920,000	286,000	678,000	3,738,000	Vehicles/Machineries and Heavy Equipment
Ameublement et équipement informatique	342,100	159,100	306,400	74,200	126,000	1,007,800	Office IT Equipment/Furniture
Autres	-	86,200	88,400	215,600	92,900	483,100	Other
TVQ non-remboursable	334,000	716,000	561,000	419,000	412,000	2,442,000	Non-Refundable QST
Total des dépenses en immobilisation	7,035,500	15,077,100	11,810,300	8,828,600	8,667,200	51,418,700	Total Capital Projects

Financements	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Financing
Subventions gov.	147,000	2,406,000	-	-	-	2,553,000	Federal/Provincial Grants
Autres sources de fin.	888,500	1,282,200	579,500	1,129,400	595,200	4,474,800	Other Sources of Funding
Règlements d'emprunt	6,000,000	11,388,900	11,230,800	7,699,200	8,072,000	44,390,900	Loan By-Laws
Total des financements	7,035,500	15,077,100	11,810,300	8,828,600	8,667,200	51,418,700	Total Financing